

À découvrir aussi dans le Vermandois



La Maison du Textile

À 16 km de Riqueval,
54, rue Roger Salengro - 02230 FRESNOY-LE-GRAND
☎ 03.23.09.02.74 ✉ maisondutextile@cc-vermandois.com

Le Musée du Vermandois

À 14 km de Riqueval,
2, rue de la Chaussée Romaine - 02490 VERMAND
☎ 06.10.26.56.68 ✉ musee.du.vermandois@gmail.com



La Maison familiale d'Henri Matisse

À 22 km de Riqueval,
26, rue du Château - 02110 BOHAIN-EN-VERMANDOIS
☎ 03.23.60.90.54 ✉ maisonmatisse@bohainenvermandois.fr

Hargicourt 14-18

À 7 km de Riqueval,
Chemin de Jeancourt - 02420 HARGICOURT
☎ 06.76.75.65.55 ✉ war.and.memory@outlook.fr



Le Mémorial australien de Bellenglise

À 5 km de Riqueval, ce monument est accessible :

- par le chemin de randonnée « Le Mémorial australien »
- par la D 33/D 31 (rue du Château), le chemin du port et le chemin qui monte en direction de ce lieu de Mémoire.



Les Sources de l'Escaut

À 7 km de Riqueval, vous pouvez accéder à ce lieu :

- en voiture : par la D 1044 (direction Cambrai), la petite route face à celle vers Bony et la D 71 (route Gouy/Estrées)
- à vélo, à pied : par Bellicourt (église), le chemin de la Ferme du Bois de Cabaret et la D 71 (route Gouy/Estrées)



PARCOURS PERMANENTS FFSP 6, 12 KM - 17, 21 KM - 5, 10 KM

Balises : autocollants et plaquettes IVV rouges, bleus et verts



Départs et arrivées (sauf 5 et 10 km) : Office de Tourisme du Pays du Vermandois
Hameau de Riqueval - 02420 BELLICOURT

☎ 03.23.09.37.28 ✉ ot@cc-vermandois.com
site internet : www.ot-vermandois.com

Départ et arrivée des 5 et 10 km : Église Saint-Martin - 02420 JONCOURT



Office de Tourisme du Pays du Vermandois, membre de la FFSP n°F1321
Fédération Française des Sports Populaires : 2, rue de Sarrelouis - 67000 STRASBOURG - 03.90.23.46.52 - www.ffsp.fr / contact@ffsp.fr
• Agrément ministériel du 20 juin 2006
• Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N°012156 du 2 août 2001
Visa FFSP PERMANENT n°02-67-F

Imprimé par l'Office de Tourisme du Pays du Vermandois - Ne pas jeter sur la voie publique

Informations pour les marcheurs

Ce circuit est ouvert à tous, sans limite d'âge.

Départs et arrivées (sauf 10 km) : Office de Tourisme du Pays du Vermandois
RD 1044 - Hameau de Riqueval - 02420 BELLICOURT - Aisne - France

Licence de participation : la licence FFSP est délivrée par l'Office de Tourisme, contre une cotisation de participation de 3€. Elle permet de noter les lettres de contrôle et ouvre droit au tampon IVV sur les carnets internationaux présentés au retour.

Ouverture de l'Office de Tourisme :

Du 2 janvier au 31 mars :

Du mardi au vendredi : 10h-13h/14h-17h.
Fermé les lundis, samedis, dimanches et jours fériés.

Du 1er avril au 31 octobre :

Du lundi au vendredi : 10h-13h/14h-18h.
Samedi, dimanche et jours fériés : 14h-18h.
Fermé uniquement le 1er mai.

Du 2 novembre au 31 décembre :

Du mardi au vendredi : 10h-13h/14h-17h.
Fermé les lundis, samedis, dimanches et jours fériés.



Parcours : essentiellement agricoles avec des points de contrôle matérialisés par une lettre ou un chiffre inscrits sur des panneaux indicateurs.

Difficulté : parcours sans difficultés avec tracés sur la carte au centre du livret.

Assurance : la FFSP est garantie en Responsabilité Civile auprès de la MAIF. L'inscription vaut déclaration de non contre-indication médicale et d'aptitude physique à participer à ce type de manifestation. Ne sont pas assurés les vols et les pertes.

Remarques : - les animaux de compagnie doivent être obligatoirement tenus en laisse.
- il est interdit de fumer et d'allumer un feu sur le parcours.
- les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.

Urgences : 112 (N° d'urgence européen) - 15 (SAMU/SMUR) - 17 (Police) - 18 (Pompiers)

N° de téléphone utile : 03.23.09.37.28 (Office de Tourisme du Pays du Vermandois)

Responsable de la marche : Valérie Bouré - Office de Tourisme du Pays du Vermandois

Crédits photos : Office de Tourisme du Pays du Vermandois (sauf mention)

Pour plus d'informations sur notre territoire : www.ot-vermandois.com

Code du randonneur

Avant de débuter votre parcours, il est nécessaire de suivre ces 8 règles :

- Avoir des chaussures adaptées à la randonnée
- Prévoir des vêtements chauds et/ou imperméables selon la météo
- Emporter de quoi boire et manger
- Suivre le sentier balisé
- Admirer la flore (fleurs, plantes sauvages...) sans la cueillir
- Observer la faune (insectes, oiseaux, petits mammifères...) sans la déranger
- Eviter les fumées de toute nature (feu, cigarette...)
- Respecter la nature en ramassant ses déchets



En plus des points d'intérêt visibles sur le parcours ou à proximité qui sont mentionnés sur la carte et repris dans la présentation des communes, vous pourrez voir :

Le Musée du Touage

Après la randonnée, vous reviendrez sur le site de Riqueval pour découvrir les caractéristiques originales de ce toueur, datant de 1910.

Dans cet ancien bateau-treuil, un musée a été aménagé pour conserver les témoignages uniques d'anciens mariniers.



Le tunnel de Riqueval

Observez le dernier toueur d'Europe remorquant les péniches dans ce souterrain fluvial de plus de 5 km sur les 92 km de ce canal de Saint-Quentin reliant l'Escaut à Cambrai et l'Oise à Chauny. N'hésitez pas à demander les horaires de départ et d'arrivée à l'accueil de l'Office de Tourisme du Pays du Vermandois.



Les cimetières et monuments militaires

Théâtre de combats pendant la Première Guerre mondiale, le Vermandois en a gardé des traces. En lien avec ce conflit, des dizaines de Lieux de Mémoire sont à y découvrir dont :
- le cimetière britannique de Bellicourt
- le mémorial américain de Bellicourt
- le monument américain de Riqueval



Le cimetière britannique de Bellicourt

Bellicourt

Sur la route de Cambrai à Saint-Quentin (D 1044), Bellicourt et son hameau de Riqueval regroupent environ 600 habitants sur 977 hectares (9,77 km²).

À cet important axe de circulation routière créé au XVIII^e siècle, a été ajouté le canal de Saint-Quentin, inauguré par Napoléon I^{er} en 1810. Cette voie d'eau du bassin de l'Escaut à celui de la Seine (via l'Oise) permettait d'acheminer le charbon des mines du Nord vers Paris. Elle a la particularité de traverser des collines entre les vallées de l'Escaut et de la Somme grâce à deux tunnels : celui de Riqueval (5,670 km) et celui du Tronquoy (1,098 km).

Pendant la guerre 1914-1918, ces ouvrages insolites ont été intégrés à la *Ligne Hindenburg*, le réseau de défense allemand. Ce qui causa de nombreux dégâts lors de la bataille qui permit la Libération de notre région par les américains et les britanniques fin septembre et début octobre 1918.



Plus d'un siècle après ces douloureux événements, si des blockhaus sont encore visibles, les ruines ont laissé place à de nouveaux édifices comme l'église Saint-Pierre-ès-Liens ★⁹ ou le complexe mairie-école.

Les combats qui se sont déroulés dans notre région ont tant marqué les esprits que c'est le territoire de Bellicourt que l'armée américaine a choisi pour faire construire un mémorial. Inauguré en 1937, sur l'arrière, il présente une carte rappelant les opérations militaires menées à la fin du conflit sur notre partie du front.



Nauroy

Au cœur des Hauts-de-France et dans le nord du département de l'Aisne, Nauroy est un village de 627 hectares (6,27km²) et d'un peu plus de 700 âmes. En plus du bourg, elle compte deux hameaux : La Cantine (sur la Chaussée Brunehaut vers Estrées) et Étricourt (en direction de Magny-la-Fosse). Mentionné au XII^e siècle sous le nom « Nogaridum » qui désigne une plantation de noyers, c'est en 1420 qu'il est devenu une paroisse.



C'est donc à cette période qu'une première église a été élevée.

Fortement endommagée durant la Première Guerre mondiale, l'église Saint-Léger ★¹ a été reconstruite dans les années 1920 dans le style néo-roman.


Comme d'autres localités du Vermandois, Nauroy a été influencée par le protestantisme à la fin du XVII^e siècle. Cela explique la présence d'un temple ★² bâti en 1867 mais désaffecté depuis 2015.



Érigé en 2019 à l'initiative de l'État de Caroline du Nord, ce monument ★³ a été inauguré par une délégation américaine lors des commémorations de l'armistice du 11 novembre 1918. Celui-ci rend hommage aux soldats de cet État qui se sont sacrifiés pour la liberté. À l'angle de ce monument, le chemin de l'Escaut mène jusqu'à une petite place qui, à cette même occasion, a été baptisée « Square de la Caroline du Nord ».

C'est aussi à Nauroy que l'on peut visiter, tous les dimanches de mai, le musée associatif « Vestiges et Souvenirs » qui propose chaque année une exposition différente consacrée à la Seconde Guerre mondiale.

Vestiges et Souvenirs : rue Karl Marx - 02420 NAUROY

 06.10.38.06.90 ou 06.84.16.29.35 -  vestigesetsouvenirs@gmail.com

Joncourt

Joncourt est une commune d'une superficie de 725 hectares (7,25 km²) habitée par près de 320 habitants répartis entre le village, son hameau de Wiancourt et le lieu-dit Moulin Grison.

Joncourt et Wiancourt furent les sièges de seigneuries. Celle de Joncourt appartenait aux Philippi dont la chapelle funéraire est à l'entrée du cimetière.

L'église Saint-Martin ★5, rebâtie en 1848 dans le style néo-classique, a été endommagée par la Grande Guerre. Son clocher a dû être reconstruit dans les années 1920.

Pour l'ouverture de l'église, contactez Mme Arlette TROCMET (6, Grande rue - ☎ 03.23.63.47.72).



À deux pas, vous pourrez admirer le monument élevé en hommage au « Papegayé », oiseau symbole des arbalétriers dont « La Joncourtoise », guilde fondée avant 1884, un temps oubliée et réapparue en 1975, fait partie du patrimoine.

Pendant la Grande Guerre, ce village a durement été touché par l'occupation allemande comme en témoigne plusieurs blockhaus dont l'un ★4 situé en contrebas de l'ancienne voie ferrée que vous empruntez.

C'est aussi ici que, du 1er au 4 octobre 1918, le poète anglais Wilfred Owen et ses hommes se sont battus pour libérer le village. C'est pour cette raison que des soldats reposent dans les cimetières britanniques de Joncourt ★6 de Joncourt-Est ★7 mais aussi dans le cimetière communal.



Le cimetière britannique de Joncourt



Le cimetière britannique de Joncourt-Est

Estrées

Située sur la Chaussée Brunehaut, l'ancienne voie romaine Vermand/Bavay, aujourd'hui réduite à sa partie Riqueval/Bavay, Estrées est une commune d'un peu plus de 400 habitants pour une superficie de 704 hectares (7,04 km²). Elle est complétée du hameau de la Grimpette par lequel passe ce parcours.

Si Bellicourt, Nauroy et Joncourt sont des « villages-tas », Estrées est un « village-rue » comme le prouve cette vue aérienne.

Et, si l'on s'intéresse aux traductions de « rue », en anglais c'est « street », en allemand « strasse », en italien « strada », en néerlandais « straat »...



© www.geoportail.gouv.fr

Très fréquenté au cours de l'Histoire, ce village le fut notamment pendant la Première Guerre mondiale car l'armée allemande profita de cette chaussée Brunehaut pour envahir notre région en 1914 et battre en retraite en 1918.




Et, si lors du conflit, l'église Saint-Laurent ★8 a vu son clocher et ses vitraux réduits en miettes, cet édifice religieux a miraculeusement conservé son architecture de 1868.

Estrées est la seule commune du parcours à posséder des lieux de restauration :

- Nouna Régal, 68 rue La Chaussée Brunehaut - 06.38.89.16.26
- L'Arche de Noé, 7, rue La Chaussée Brunehaut - 03.23.63.47.10
(ferme-auberge uniquement sur réservation pour 15 personnes au minimum)

Trajets à suivre (6, 12, 17 et 21 km)


10

Aller à gauche en restant sur ce côté de la route pour être face au danger. Longer cette D 932 et dans Estrées, continuer sur le trottoir. Emprunter l'un des passages piéton et poursuivre vers le centre du village avant d'atteindre l'église Saint-Laurent .

11

Tourner à droite à l'église et rester sur la D 71 (rue de l'Abbaye) pendant 400 mètres puis prendre sur la gauche un large chemin qui se rétrécit entre les talus. Montez pendant environ 700 mètres jusqu'au chemin en craie.


12

Prendre à gauche le chemin de craie jusqu'au château d'eau et continuer par le chemin de Folemprise pour revenir à l'ancienne voie ferrée .

13


S'engager à droite puis croiser le chemin de l'Escaut pour atteindre Bellicourt. Au bout de cette ancienne voie ferrée, prendre à gauche la rue des Corneilles. Continuer tout droit rue Victor Trocmé.

14


Au rond-point (D 93), aller vers l'église Saint-Pierre-ès-Liens , poursuivre sur la place de l'église et tourner à gauche en direction de la rue du Vieux Chemin vers la D 1044. La longer sur 50 mètres et la traverser avec prudence. Terminer votre parcours vers l'aire de camping-car et l'Office de Tourisme.

Trajets à suivre (5 et 10 km)

D

De l'église Saint-Martin , longer le terrain de football, tourner à droite et continuer sur un chemin jusqu'à la D 71 (rue des Buttes).


A

Prendre à gauche cette D 71, passer devant le château d'eau et s'engager à droite sur l'ancienne voie ferrée. Croiser la rue de Bellenglise, poursuivre en direction du blockhaus  et aller à droite vers la D 712 (rue de Nauroy).

B

Aller encore à droite sur la D 712 (rue de Nauroy) puis prendre à gauche la D 71 (rue des Buttes) puis, face à la dernière maison, s'engager à droite dans un chemin menant jusqu'à un calvaire en bordure de la D 717.

C

Prendre à droite la D 717 et, au croisement, continuer vers le cimetière britannique de Joncourt-Est  puis rejoindre l'ancienne voie ferrée.

(pour le 5 km, aller directement au )

D

Bifurquer à gauche sur l'ancienne voie ferrée et atteindre le croisement avec le chemin des éoliennes.

E

S'engager à droite sur ce chemin des éoliennes pour se diriger vers la D 71.

F

À droite, longer la D 71 pour revenir à Joncourt par la rue des Buttes jusqu'au croisement avec la D 713 (Grand rue) et s'y engager pour finir votre parcours en regagnant l'église Saint-Martin

D

Depuis l'Office de Tourisme, longer le toueur puis traverser la D 1044 avec prudence avant de continuer par le chemin en face jusqu'à Nauroy.

Au bout du chemin Angélique, aller à droite (D 93/rue Lénine), emprunter le trottoir sur environ 50 m et traverser en direction du chemin en herbe entre les maisons. Poursuivre sur 300 m avant de bifurquer à gauche pour longer une pâture sur la même distance.

1

Continuer à droite vers le monument de la Caroline du Nord puis en face dans un chemin d'environ 100 m pour arriver dans la rue Jean Moulin. Prendre ensuite à gauche vers le croisement avec la rue du Cambrésis (à droite) et le chemin de Folemprise (en face).

(pour le 6 km, aller directement au  vers Bellicourt)


2

S'engager rue du Cambrésis (ancienne voie ferrée) puis continuer tout droit en direction du hameau de la Grimpe. Faire très attention à la traversée de la D 932 (Chaussée Brunehaut) et poursuivre en face vers la D 712.


3

4

Couper cette D 932, continuer sur ce chemin où jadis se trouvaient les rails et atteindre la D 712.


(pour le 12 km, prendre à gauche cette D 712 sur 50 m puis encore à gauche un chemin entre les champs jusqu'au château d'eau d'Estrées puis de nouveau à gauche la D 71 jusqu'au )

5

Croiser la D 712 pour rester sur l'ancienne voie ferrée puis prendre à droite sur cette même D 712 (rue de Nauroy). Longer la déchèterie et des maisons puis, à droite, retrouver l'ancienne voie ferrée surplombant le blockhaus  et la suivre jusqu'à la rue de Bellenglise.

(pour le 17 km : aller à gauche dans le village (église puis mairie) et longer la D 712 (rue de Ramicourt) jusqu'au croisement vers Wiancourt )

6

Poursuivre sur l'ancienne ligne vers la D 71. Y prendre à droite et la longer (passer devant le cimetière britannique de Joncourt ) puis la traverser prudemment avant de s'engager à gauche vers les éoliennes.

7

Au croisement après les éoliennes, retrouver à gauche l'ancienne voie ferrée pour retourner en direction de Joncourt.

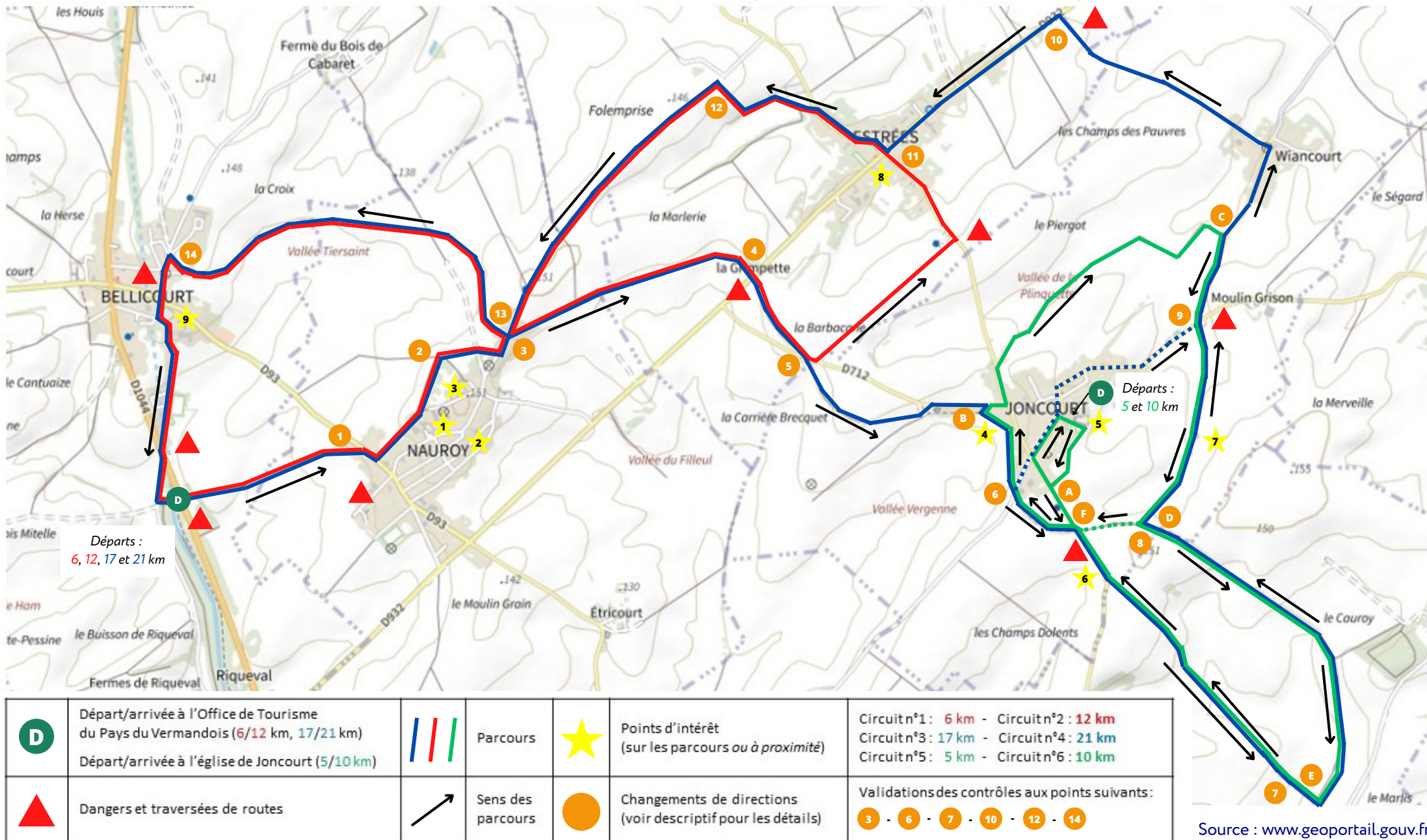
8

Prendre à droite un chemin pour quitter la ligne de chemin de fer d'antan. Longer le cimetière britannique de Joncourt-Est  et atteindre la D 713.

9

Aller tout droit (D 717) et au hameau de Wiancourt, avant le transformateur électrique, bifurquer à gauche vers la rue d'En Bas et poursuivre sur un peu plus d'un kilomètre pour atteindre la D 932 (Chaussée Brunehaut).

PARCOURS PERMANENTS FFSP 6, 12 KM - 17, 21 KM - 5, 10 KM



Source : www.geoportail.gouv.fr

Scannez ces QR Codes pour plus de détails sur ces parcours permanents via le site "Outdoor Active"®



6 KM



12 KM



17 KM



21 KM



10 KM